



CHAMBERY METROPOLE
106, allée des Blachères

73026 Chambéry cedex

WWW.ZELEPH.COM

Maison des associations
67 rue St. François de Sales
73000 Chambéry

Chambéry le 19 mai 2016

Monsieur le Président,

je me permets de vous adresser ce jour la copie d'un courrier que je transmets au Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile.

Pour vous éclairer sur son contenu et son objectif, je vous indiquerai que je suis le Président du club de parapente "les z'éléphants volants de Chambéry".

Ce club représente environ 250 licenciés qui évoluent principalement le long des chaînes de montagne, depuis la croix du Nivolet, jusqu'au Semnoz, en passant par le Revard.

Notre activité tient compte de la présence de l'aéroport de Chambéry Aix les Bains, ce qui explique notre obligation de voler à proximité du relief sans se décaler en vallée.

La DSAC (Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile) qui dépend de la DGAC vient d'informer les pratiquants du vol libre d'une modification de la réglementation aérienne sur le secteur géographique lié à l'envol des avions depuis l'aéroport.

Cette nouvelle contrainte, applicable dans un premier temps du 15 décembre au 15 avril, imposerait des plafonds de vols limités à 300 m au dessus des reliefs survolés. Elle pourrait être étendue sur toute l'année sans autre avertissement.

Comme je le dis dans le courrier adressé à la DSAC, cette contrainte verticale, qui s'ajouterait à la contrainte horizontale, rendra rapidement le vol libre tellement encadré dans un si petit volume que la conséquence en serait rapidement la désaffection des pratiquants locaux au profit d'autres zones tel que le bassin annécien ou celui de St Hilaire du Touvet.

Vous avez la possibilité, Monsieur le Président, d'intervenir dans cette modification, ne serait-ce qu'en demandant des explications sur le bien fondé de ce reclassement d'espace aérien dont nous ne saisissons toujours pas l'intérêt objectif pour l'aviation civile.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous manifesterez pour notre activité, je vous adresse, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations et me tiens à disposition pour tout commentaire utile à une bonne compréhension de notre requête.

pour le club de parapente

Gilbert BENOIT